

Ministry of Education
22nd Floor
Mowat Block
Queen's Park
Toronto, ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
22^e étage
Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendance du Centre Jules-Léger
Chefs des bureaux régionaux
Chefs d'équipe des conseils scolaires

EXPÉDITEURS : Raymond Théberge, sous-ministre adjoint
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation des Autochtones et
de la recherche

Grant Clarke, sous-ministre adjoint
Division de l'apprentissage et du curriculum

DATE : Le 2 mars 2010

OBJET : **Gabarits des bulletins scolaires pour les paliers élémentaire et secondaire**

Comme vous le savez, nous prévoyons publier avant la fin de l'hiver le document de politique *Faire croître le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*. Sa mise en œuvre est prévue pour le mois de septembre 2010. Ce document comprendra les nouveaux bulletins de progrès scolaire ainsi que les versions révisées des bulletins de l'élémentaire et du secondaire.

Il est important que votre fournisseur et vous-même ayez suffisamment de temps pour élaborer les versions électroniques; c'est pourquoi, nous sommes heureux de vous fournir les gabarits des bulletins scolaires et des bulletins de progrès scolaire avant la parution de *Faire croître le succès*.

Veillez trouver en pièces jointes les gabarits des bulletins scolaires et des bulletins de progrès scolaire suivants :

- Bulletin de progrès scolaire de la 1^{re} à la 6^e année (version pour les conseils scolaires publics)

- Bulletin de progrès scolaire de la 1^{re} à la 6^e année (version pour les conseils scolaires catholiques)
- Bulletin de progrès scolaire de la 7^e et 8^e année (version pour les conseils scolaires publics)
- Bulletin de progrès scolaire de la 7^e et 8^e année (version pour les conseils scolaires catholiques)

- Bulletin scolaire de la 1^{re} à la 6^e année (version pour les conseils scolaires publics)
- Bulletin scolaire de la 1^{re} à la 6^e année (version pour les conseils scolaires catholiques)
- Bulletin scolaire de la 7^e et 8^e année (version pour les conseils scolaires publics)
- Bulletin scolaire de la 7^e et 8^e année (version pour les conseils scolaires catholiques)

- Bulletin scolaire de la 9^e à la 12^e année (1^{re} étape) pour les écoles semestrielles
- Bulletin scolaire de la 9^e à la 12^e année (final) pour les écoles semestrielles
- Bulletin scolaire de la 9^e à la 12^e année (1^{re} et 2^e étape) pour les écoles non semestrielles
- Bulletin scolaire de la 9^e à la 12^e année (final) pour les écoles non semestrielles

Veillez aussi trouver ci-jointes les exigences d'élaboration des gabarits ainsi que des explications.

Le bulletin de progrès scolaire doit être délivré à l'automne de l'année scolaire entre le 20 octobre et le 20 novembre. Le bulletin scolaire élémentaire doit être délivré deux fois pendant l'année scolaire. Le premier bulletin sera transmis aux parents entre le 20 janvier et le 20 février et le deuxième vers la fin du mois de juin.

Commentaires du personnel enseignant sur les bulletins et les rapports du progrès scolaire

Tous les bulletins scolaires et les bulletins de progrès scolaire comprennent des sections pour que le personnel enseignant puisse écrire des commentaires anecdotiques portant sur le rendement des élèves en fonction de la satisfaction des attentes du curriculum. Il est donc important que le personnel enseignant ait la possibilité de composer et d'écrire des commentaires personnalisés sur les bulletins scolaires et les bulletins de progrès scolaire au lieu de simplement les choisir d'un ensemble standardisé de commentaires préétablis. Les conseils scolaires ne devraient pas établir des lignes directrices qui empêchent le personnel enseignant de fournir des commentaires personnalisés sur le bulletin scolaire et le bulletin de progrès scolaire.

Financement du travail du fournisseur

Comme il a été annoncé dans la note de service du 11 décembre 2009, le Ministère a prévu des fonds pour que les conseils scolaires puissent engager des fournisseurs qui élaboreront les versions électroniques des bulletins scolaires et des bulletins de progrès scolaire. Nous avons transféré ces fonds à l'Association des conseillères et des conseillers d'orientation scolaire de l'Ontario (ACCOSO) en vertu d'un contrat les autorisant à gérer ces fonds.

Bientôt, Clovis Paquette de l'ACCOSO communiquera avec vous pour recueillir les renseignements suivants :

- le nom du fournisseur à qui vous prévoyez donner le contrat;
- le cas échéant, les conseils scolaires qui formeront un consortium avec le fournisseur;
- un premier estimé des coûts du fournisseur pour votre conseil ou pour le consortium de conseils.

Clovis Paquette vous fournira aussi les exigences portant sur la procédure à suivre pour recevoir les fonds qui vous permettront de payer votre fournisseur.

Nous encourageons les conseils scolaires à continuer à travailler ensemble afin de diminuer les coûts.

Si vous avez des questions au sujet de l'élaboration des versions électroniques des bulletins de progrès scolaire et des bulletins scolaires, veuillez communiquer avec Alain Levert (alain.levert@ontario.ca) pour les versions françaises ou avec Sylvia Larter (sylvia.larter@ontario.ca) pour les versions anglaises.

Nous vous remercions très sincèrement de votre collaboration et de votre appui dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative.

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Raymond Théberge

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Grant Clarke

c.c. Président, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Président, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
Président, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario
Président, Fédération des enseignantes et des enseignants élémentaires de l'Ontario (ETFO)
Président, Fédération des enseignantes et des enseignants élémentaires de l'Ontario (OECTA)
M. Leaning, Director (A), CB
K. Rankin, Director, FSB
D. Young, Director, IB
Marc Verhoeve, directeur général, ACCOSO